

## DEMANDE D'EXEAT DIRECT – RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2020

Formulaire à retourner au service DIPE II avant le 05 avril 2020

Cette demande est à compléter uniquement par les agents souhaitant quitter le département  
des Alpes Maritimes

Identité de l'agent :

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| Nom, Prénom :                      |                |
| Mail :                             | tel portable : |
| Département actuel d'affectation : |                |
| Affectation actuelle :             |                |
| Fonctions exercées :               |                |

A remplir par la DSDEN des Alpes Maritimes

|  |
|--|
| L'intéressé(e)<br><input type="checkbox"/> A participé au mouvement principal informatisé <b>barème :</b><br><input type="checkbox"/> Au titre du rapprochement de conjoint / autorité parentale conjointe<br><input type="checkbox"/> Au titre de parent isolé<br><input type="checkbox"/> Au titre centre de leurs intérêts matériels et moraux (CIMM)<br><input type="checkbox"/> Au titre d'une situation liée au Handicap |
|--|

A remplir par l'agent :

Situation familiale :

- Célibataire Marié(e) Pacsé(e) (joindre copie du livret de famille ou copie du pacs)
- Conjoint relevant du plan d'accompagnement des et d'amélioration des familles de militaire (joindre attestation employeur ou bulletin de salaire)
- Enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/2020 (joindre avis d'imposition)
- Enfant à naître (joindre certificat médical)

Situation professionnelle :

- Affectation au 01/09/2020 :
- Circonscription au 01/09/2020 :
- Congé parental jusqu'au :
- Disponibilité jusqu'au :
- Détachement jusqu'au :
- En congé maternité jusqu'au :

Titres professionnels obtenus et date d'obtention :

- Liste Aptitude de directeur :
- ASH : (CAPPEI, CAPA SH ...) :
- Certifications en langues étrangères (précisez la langue):

Vœux (jusqu'à 6 vœux de départements). Le dossier devra être fait en autant d'exemplaires qu'il y a de départements d'accueil souhaités.

|   |   |
|---|---|
| 1 | 4 |
| 2 | 5 |
| 3 | 6 |

**L'EXEAT du département des Alpes-Maritimes est**

ACCORDE

REFUSE

EN ATTENTE